

Projet de « **Promotion des droits humains, de la paix et de la cohésion sociale**
2021-2025 »

Unité d'appui Technique (UAT)

APPEL A PROPOSITIONS OUVERT N° 2

1. L'Ambassade Royale de Danemark (ARD) au Burkina Faso apporte son financement pour maintenir la mobilisation, augmenter le rendement, la durabilité et l'efficacité de la Société civile au Burkina Faso de façon à lui permettre de redevenir une force effective de défense des droits humains et de gouvernance démocratique, de prévention des conflits et de la préservation de la cohésion sociale, de la résilience contre l'extrémisme violent ainsi que la consolidation de la paix pour la période allant de 2021 à 2025.
2. Le présent appel à propositions concerne l'extrait 1 du projet relatif à la **Promotion et la protection des Droits Humains**. Il se concentre sur des thèmes qui relèvent de deux domaines prioritaires de la stratégie thématique répartis **en 2 lots** :
 - **Lot 1** : Appui à la mise en œuvre d'actions concrètes des OSC par le financement d'initiatives en direction des pouvoirs publics pour l'effectivité des droits humains et de la citoyenneté responsable au niveau national. Ce lot correspond aux activités des OSC établies et d'envergure nationale dont le mandat et les résultats déjà obtenus apparaissent particulièrement pertinents pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi de réponses appropriées et qui peuvent jouer un rôle significatif et avoir un impact important dans leur domaine respectif. Il s'agit des OSC tournées vers les destinataires des actions d'influence sur les politiques publiques. A travers leur expertise citoyenne et d'analyses alternatives, leurs interpellations des pouvoirs publics, ces OSC contribuent à asseoir l'état de droit qui offre à toute personne vivant sur son territoire, sans discrimination, des conditions optimales nécessaires à l'exercice et à la protection de ses droits et garantit la participation citoyenne, la responsabilité, l'efficacité et la cohérence de l'action publique notamment dans les secteurs de la justice, des droits humains et de la sécurité.
 - **Lot 2** : Appui aux actions visant une plus forte implication citoyenne dans la gouvernance de l'action publique pour l'appropriation par tous et l'effectivité des droits humains au niveau intermédiaire ou local. Ce lot correspond aux activités des OSC d'envergure plus restreinte mais disposant d'un fort ancrage local et qui obtiennent de bons résultats. Il s'agit d'appuyer des initiatives citoyennes en cohérence avec l'objet social des demandeurs mais également avec leur vocation et capacité à exprimer les préoccupations des citoyens en vue d'une meilleure protection des droits humains en général et des droits catégoriels en particulier.
3. Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :
 - ✓ Être une ONG / OSC nationale légalement reconnue depuis au moins trois ans à la date du lancement du présent appel à propositions ;
 - ✓ Avoir un siège (à justifier par un titre ou un contrat de location / bail) ;
 - ✓ Avoir au moins une référence de projet similaire déjà exécuté dans les domaines de la promotion et la protection des Droits Humains et la gouvernance démocratique ;
 - ✓ Disposer d'une structure organisationnelle et institutionnelle capable de mener les activités proposées et de gérer les fonds y afférant ;
 - ✓ Disposer d'un personnel compétent et stable pouvant être affecté au projet ;
 - ✓ Pour les anciens partenaires du DHPCS, avoir fait preuve d'une bonne capacité dans la mise en œuvre opérationnelle du projet précédent ;

- ✓ Pour les anciens partenaires du DHPACS, disposer d'une très bonne organisation administrative, financière et comptable ayant permis d'assurer convenablement la gestion des fonds et de rendre compte du projet précédent ;
 - ✓ Être en capacité de produire les pièces justificatives de l'activité de la structure à jour qui seront demandées avant l'attribution définitive de la subvention, à savoir :
 - Les deux derniers PV d'AG
 - Les deux derniers rapports d'activités et financier
 - Les statuts à jour
 - Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) bancaire au nom de la structure et les noms et fonctions des signataires du compte.
4. Toute demande de subvention dans le cadre du présent appel à propositions doit être comprise, pour toute la durée du projet, entre les montants minimum et maximum suivants :
- Pour le lot 1 : Montant minimum : 150 000 000 CFA-Montant maximum : 175 000 000 CFA.
 - Pour le lot 2 : Montant minimum : 80 000 000 CFA -Montant maximum : 100 000 000 CFA.
5. Les demandeurs doivent soumettre une note succincte de présentation et une demande complète en français conformément aux instructions données dans les canevas joints aux lignes directrices du présent appel à propositions.
6. Les OSC nationales intéressées doivent soumettre leurs demandes dans une enveloppe fermée remise en main propre (un accusé de réception signé et daté sera alors délivré au porteur), à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Projet de Promotion des Droits Humains, de la Paix et de la Cohésion Sociale - « DHPACS »
Zogona, Secteur 22, Rue Luili Pende, Ouagadougou. Côté Ouest de International School of
Ouagadougou.
Téléphone : 25 45 63 33**

La date limite de soumission des demandes complètes est fixée au **09 octobre 2023** à 12h00 (heure de Ouagadougou).

Les lignes directrices de l'appel à propositions, les canevas et toutes les autres informations utiles sont disponibles sur le site web de projet : www.uatdhpcs.particip-bf.com

Pour de plus amples informations sur l'appel à projets, les soumissionnaires peuvent s'adresser par e-mail à l'adresse suivante : uat.dhpcs@particip.com à compter du 11 septembre jusqu'au 18 septembre 2023.

Le Chef d'équipe

Dr Bertin LUKANDA